

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE  
"Les Epinettes"  
MAIRIE DE NOINTEL  
rue de l'Orangerie  
95590 NOINTEL  
[asl.lesepinettes95@free.fr](mailto:asl.lesepinettes95@free.fr)

#### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Compte-rendu de la séance du samedi 29 Mai 2021.

Début de séance : 10 h 15  
Propriétaires présents : 12  
Pouvoirs donnés : 12

Le secrétaire, constatant que le quorum de 31 copropriétaires n'est pas atteint, convoque, conformément aux statuts, une Assemblée Générale Extraordinaire à la suite, aucun quorum n'étant alors nécessaire pour délibérer légalement.

---

#### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Compte-rendu de la séance du samedi 29 Mai 2021

Propriétaires présents : 12  
Pouvoirs donnés : 12

Secrétaire de séance : Bruno ANCELLET  
Invité : Bruno GRELLIER

Les membres du comité syndical remercient les présents.

#### Approbation du compte-rendu de l'AG du 19 Septembre 2020

Aucune remarque n'étant faite par les membres de l'assemblée il est procédé au vote d'approbation.

Le compte-rendu du 19 Septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

#### Rapport d'activité.

Monsieur GRELLIER indique que l'exercice 2020 s'est déroulé de manière très satisfaisante et que seule une intervention technique a été rendue nécessaire avec l'arrivée de la 5G pour la mise en place d'un filtre et d'une remise à niveau de l'amplificateur.

Par courrier du 19 Septembre 2020, Monsieur et Madame POTACSEK informent le bureau qu'ils ne sont pas connectés à l'antenne collective. Les membres du bureau se sont déplacés le 01 Octobre 2020 sur le bornier de raccordement pour constater qu'effectivement le pavillon n'était pas connecté. La reconnexion a été effectuée le jour même, le bureau informant alors Monsieur et Madame POTACSEK que depuis 2001, date de prise de fonction de Monsieur GRELLIER et du nouveau bureau, aucune information sur la déconnexion ne lui était parvenue, cette anomalie est antérieure à 2001.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

#### Rapport de trésorerie.

Monsieur ORU commente le rapport sur l'exercice 2020 (copie jointe). Les fonds provisionnés permettent d'avoir une situation financière saine et confortable servant à honorer les frais fixes (Assurances, EDF, gestion administrative...) et de palier à tous types de risques (pannes, remise en conformité...).

Le rapport de trésorerie de l'exercice 2020 est approuvé à l'unanimité.

### Etat des impayés.

Monsieur ANCELLET, rappelle que Monsieur et Madame POTACSEK ont assigné l'ASL en cassation suite au jugement rendu en juin 2020 par le Tribunal de Pontoise en notre faveur. Suite à ce jugement Monsieur et Madame POTACSEK se sont acquittés de la somme de 434,70€ (décision du jugement) le pourvoi en cassation n'étant pas suspensif.

Monsieur et Madame POTACSEK avaient alors 4 mois pour déposer par le biais de leur avocat un mémoire en demande au greffe de la cour de cassation et le 15 Mars 2021 la cour de cassation nous a informé que ces derniers étaient déchus de leurs droits faute d'avoir adressé ce mémoire dans les délais légaux.

Monsieur et Madame POTACSEK se sont bien acquittés de la cotisation 2020, il n'y a donc plus d'impayés à ce jour.

L'assemblée remercie le bureau pour l'ensemble du travail effectué sur les différents dossiers d'impayé.

### Montant de la cotisation 2021.

Compte tenu de la bonne santé de la trésorerie qui peut palier à une intervention coûteuse, le trésorier propose de baisser la cotisation à 20,00€. Cette proposition avait déjà été évoquée lors des assemblées générales précédentes.

La résolution est mise immédiatement au vote de l'assemblée.

Le montant de la cotisation à 20,00€ est adopté à l'unanimité.

### Renouvellement du bureau.

Monsieur GRELLIER, informe l'assemblée de sa démission de son poste de Président qui est effective depuis le 19 mars 2021 suite à la vente de son pavillon.

Après un tour de table pour un appel à candidature Madame Nadine BOISDENGHIEN se propose et l'assemblée la remercie vivement.

Monsieur ANCELLET, Monsieur ORU et Monsieur COUDRAY se représentent.

#### Est élue et sont réélus à l'unanimité :

Nadine BOISDENGHIEN Présidente  
Patrick COUDRAY Vice-Président  
Bruno ANCELLET Secrétaire  
Didier ORU Trésorier

### Questions diverses.

Monsieur BURTIN demande si les contacts avec TOP ANTENNE (réparateur prestataire référent) restent inchangés. Monsieur GRELLIER indique qu'il n'y a pas de changement d'interlocuteur.

Madame BOISDENGHIEN demande si la question de la suppression de l'antenne après l'arrivée de la fibre sur Nointel est envisageable. Il est rappelé d'une part que l'unanimité des propriétaires est requise pour supprimer l'antenne et que d'autre part la fibre est un service payant par abonnement alors que la réception TNT avec ses 27 chaînes est totalement gratuite, ce sont donc deux services distincts et non conciliables.

Le bureau remercie Monsieur GRELLIER pour son implication et son investissement au cours de ses nombreuses années de présidence et lui offre un cadeau de départ.

Le bureau remercie également Sandrine DOULSAN, secrétaire de Mairie, de nous avoir donné accès à la salle du conseil municipal alors que la mairie est exceptionnellement fermée ce samedi 29 Mai 2021.

Plus aucune question n'étant posée, l'Assemblée Générale Extraordinaire est levée à 11h15 et le verre de l'amitié est offert aux propriétaires présents.

Toutes nouvelles informations qui pourraient nous parvenir sont à suivre et à découvrir sur le blog :

<http://asilespinettes.canalblog.com>

Inscrivez-vous à la newsletter, inscription anonyme si vous le souhaitez.

Le Secrétaire de séance  
Bruno ANCELLET

La Présidente  
Nadine BOISDENGHIEN



### Banque

du : 01/01/2020 au : 31/12/2020

Solde antérieur : 191,49€

Date	Libellé de l'écriture	Dépenses	Recettes
27/03	Frais de déplacement Tribunal	78,50	
03/06	Virement du livret		400,00
21/09	Intermarché	38,27	
09/11	Cotisation annuelle 2020 + reliquat Potacsek 2010/2019		734,70
23/11	AXA assurances	533,35	
05/12	TOP Antennes	264,00	
05/12	Frais de banque sur virement	4,60	
10/12	EDF total 6 prélèvements 2020	258,58	
		<b>1.177,30</b>	<b>1.134,70</b>

Solde période : -42,60€

Solde : **148,89€**

### Livret

du : 01/01/2020 au : 31/12/2020

Solde antérieur : 14.610,98€

Date	Libellé de l'écriture	Dépenses	Recettes
03/06	Virement sur banque	400,00	
19/11	Cotisation annuelle 2020		1.500,00
31/12	Intérêts 2020		9,68
		<b>400,00</b>	<b>1.509,68</b>

Solde période : 1.109,68€

Solde : **15.720,66€**

